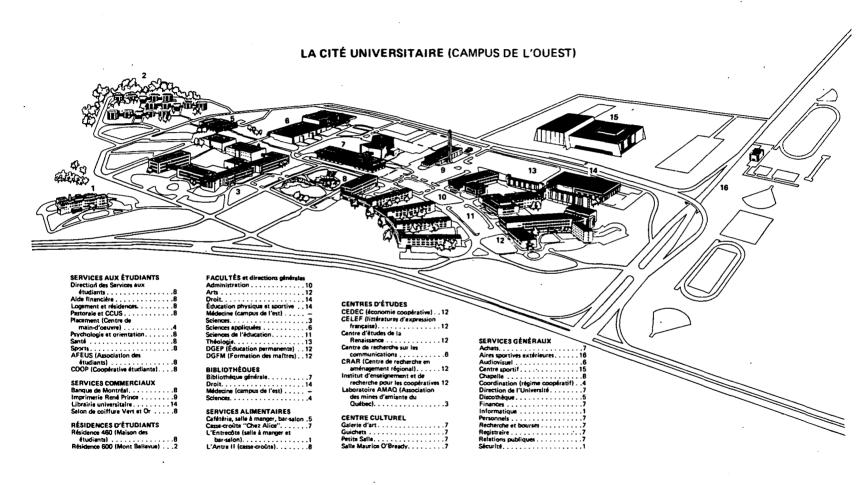
UNIVERSITE DE SHERBROOKE

FACULTE DE DROIT 1979-1980

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES s'adresser à la Faculté de droit Université de Sherbrooke Sherbrooke, Québec J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au Bureau du registraire Sherbrooke, Québec JIK 2RI



## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1979-1980 DE LA FACULTE DE DROIT

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1979

Mardi 4 septembre Début des activités pédagogiques du trimestre d'autom-

ne pour les étudiants inscrits au programme de bacca-

lauréat en droit.

Mercredi 5 septembre Début des activités pédagogiques du trimestre d'automne

pour les étudiants inscrits au programme de diplôme de

droit notarial.

Jeudi 6 septembre Après-midi réservé aux activités étudiantes.

Date à préciser en

septembre (1)

Journée d'accueil dans la Faculté.

Vendredi 21 septembre Date limite de modification des fiches d'inscription.

Lundi 8 octobre Action de grâces. Congé universitaire.

Lundi 29 octobre Pour les étudiants, début de la relâche des activités

pédagogiques à l'horaire.

Jeudi ler novembre Date limite d'abandon de cours.

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'hiver

1980.

Lundi 5 novembre Reprise de l'horaire régulier des activités pédagogiques.

Vendredi 21 décembre (à midi) Fin des activités pédagogiques pour les étudiants inscrits au trimestre d'automne 1979.

TRIMESTRE D'HIVER 1980

Lundi 7 janvier Début des activités pédagogiques du trimestre d'hiver

pour les étudiants.

Vendredi 25 janvier Date limite de modification des fiches d'inscription.

Date à préciser (2) Journée réservée aux activités étudiantes.

Lundi 25 février Pour les étudiants, début de la relâche des activités

pédagogiques à l'horaire.

Samedi ler mars Date limite pour la réception, au Bureau du registrai-

re, des demandes d'admission pour le trimestre d'au-

tomme 1980.

Lundi 3 mars Date limite d'abandon de cours.

Reprise de l'horaire régulier des activités pédagogiques.

Jeudi 3 avril Début du congé de Pâques, en soirée.

Mardi 8 avril Reprise des activités pédagogiques.

Vendredi 25 avril Fin des activités pédagogiques pour les étudiants

inscrits au trimestre d'hiver 1980.

TRIMESTRE D'ETE 1980

Jeudi ler mai Début des activités pédagogiques du trimestre d'été

pour les étudiants.

Lundi 19 mai Jour férié. Congé universitaire.

Vendredi 23 mai Date limite de modification des fiches d'inscription.

Mardi 24 juin Fête nationale du Québec. Congé universitaire.

Mardi ler juillet Fête du Canada. Congé universitaire.

Mercredi 2 juillet Date limite d'abandon de cours.

Vendredi 15 août Fin des activités pédagogiques pour les étudiants ins-

crits au trimestre d'été 1980.

<sup>(1)</sup> Cette date sera précisée lors de la rentrée en septembre 1979.

<sup>(2)</sup> Date à préciser après consultation avec l'AFEUS.

# TABLE DES MATIERES \*

DIRECTION DE LA FACULTE	6
CORPS PROFESSORAL	7
PROGRAMME DES ETUDES	13
DESCRIPTION DES COURS	
Cours obligatoires	
ICI droit civil	14
ICO droit commercial	16
IPU droit public	17
ISO droit social	18
Cours optionnels	
OCI droit civil	18
OCO droit commercial	19
OME méthodologie	20
OPU droit public	20
OSO droit social	22
Travaux dirigés	22
DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (Dipl. D.N.)	23 ·
PRIX (décernés en 1977-1978)	24

<sup>\*</sup> Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du ler mars 1979. L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

# DIRECTION DE LA FACULTE

## **EXECUTIF**

Doyen:

Jacques J. ANCTIL

Vice-doyens:

Michel POIRIER Jacques AUGER

Secrétaire:

Marcel DUBE

## CONSEIL

Jean MELANSON, président Jean-Guy BERGERON Danièle BERTHIAUME Pierre BOILY Danielle CODERE Guy CORDEAU Nathalie CROTEAU Marcel DUBE Roger DURAND Pierre DUSSAULT Robert P. KOURI Yvons MARCHAND Jean-Louis PELOQUIN Stanislas SLOSAR Jean SYLVESTRE Guy TANGUAY

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Jean GAGNON

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

**Guy TANGUAY** 

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Hélène TESSIER

# CORPS PROFESSORAL

```
Professeurs titulaires
BLACHE Pierre, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Montréal) (Barreau 63)
CHARRON Camille, B.A., LL.B. (Laval), LL.M. (Montréal) (Notariat 52)
CREPEAU Richard, C.R., B.A., LL.L. (Montréal) (Barreau 42)
DUSSAULT Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Harvard) (Barreau 66)
FRECHETTE Jean-Guy, B.A., B.Ph., L.Ph., M.Ph. (Ottawa), LL.L. (Sherbrooke)
D.E.S., LL.D. (Montréal) (Barreau 59) (en congé)
GUY Marcel, B.A., LL.L. (Laval) (Notariat 54) (en congé)
KOURI Robert P., B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill) (Notariat 66)
LAVOIE Jean-Marie, B.A., LL.L., D.E.S. (Montréal) (Barreau 66) (en demi-congé)
MELANSON Jean, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Ottawa), LL.D. (honoris causa)
     (Montpellier) (Barreau 58)
Professeurs agrégés
ANCTIL Jacques J., B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval) (Barreau 67)
    (en demi-congé)
AUGER Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Notariat 70)
BERGERON Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal) (Barreau 68)
BERNARDOT Alain, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Nice) (en congé)
BILODEAU Paul-Emile, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 68)
BOISCLAIR Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Grenoble) (Barreau 66)
DUBE Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'Institut des sciences sociales
du travail (Paris), LL.M (Montréal) (Barreau 66)
DUBE Marcel, B.A., B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Barreau 68)
DURAND Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 69)
FABIEN Claude, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (McGill) (Barreau 66)
GAGNON Jean, B.A., B.Péd. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Laval)
     (Notariat 71)
MURE Georges, B.A., LL.L., Diplôme d'études judiciaires, D.E.S. (Grenoble)
     (Barreau 79)
PATENAUDE Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (Montréal) (Barreau 67) (en congé) SLOSAR Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)
TANGUAY Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), B.Bibl. (Montréal) (Montréal) (Barreau 65)
Professeurs adjoints
CODERE Danielle, B.A., LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), M.Jur. (Birmingham)
     (Notariat 75)
EMANUELLI Claude, B.A., LL.L. (Nice), LL.M. (Toronto et New York), D.Jur. (Toronto)
JOLIN Marc, B.A., LL.L., M.Fisc. (Sherbrooke) (Barreau 74)
KRAUSS Michel, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Yale), (Barreau 78)
PEPIN René, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Barreau 76)
POIRIER Michel, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie) (Barreau 75)
RATTI Normand, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (York) (Barreau 74)
TURCOTTE René, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 71)
Professeurs invités (Programme de ler cycle)
ARBOUR Maurice, B.A., LL.L., LL.M. (Laval), professeur à la Faculté de droit de
     l'Université Laval
BERGERON Léonard, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Magog
BRODEUR André-Gilles, B.A., LL.L. (Sherbrooke) avocat, Bureau d'aide juridique de
    Sherbrooke
COLLARD André, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique
     de l'Estrie (Magog)
DESLAURIERS Jacques, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Laval), professeur à la Faculté
    de droit de l'Université Laval
DRAPEAU Madeleine, B.A., LL.L. (Laval), avocate à Sherbrooke
DUMONT Hélène, LL.L., LL.M. (Montréal et U. of Cal. Berkeley), professeur à la
     Faculté de droit de l'Université de Montréal
DUPLE Nicole, LL.L. (Bordeaux), LL.M. (Laval), certificat d'aptitude à l'adminis-
```

tration de l'entreprise (Bordeaux), professeur de la Faculté de droit de

l'Université Laval

- FERLAND Denis, B.A., LL.L., LL.M. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- FRENETTE François, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Ottawa), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- GAGNE Pierre, B.A., M.D. (Laval), F.R.C.P. (C), (Collège Royal du Canada), psychiatre, Sherbrooke
- GAGNON Jean-Denis, LL.L., D.E.S. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- GIROUX Lorne, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Harvard), LL.D. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- GRENIER Gaétan, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke
- GROFFIER-ATALA Ethel, Doctorat en droit (Université Libre de Bruxelles),
- D.C.L. (McGill), professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill
- LEMAY Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), avocat et directeur, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Sherbrooke)
- LILKOFF Lubin, LL.L. (Paris), LL.L., D.E.S. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (section droit civil)
- MORIN Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Sherbrooke).
- PICARD Pierre B., D.E.C., LL.L. (Laval), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Lac Mégantic)
- PINEAU Jean, LL.L., D.E.S. (Droit privé, Histoire du droit, Droit romain), LL.D. (Bordeaux), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal POUPART Fernand, B.A., B.Péd., LL.L., LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- REID Hubert, B.A., LL.L. (Laval), D.E.S. (Droit privé) (Paris), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- ROBINSON Ann, LL.L. (Ottawa), Maîtrise en éducation (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- ROUSSEAU-HOULE Thérèse, B.Péd. (Sherbrooke), LL.L., LL.D. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval
- TALPIS Jeffrey, B.A., B.C.L. (McGill), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- TREMBLAY André, B.A. LL.L. (Laval), D.E.S., LL.D. (Ottawa), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

#### Professeurs invités (Programme de Dipl. D.N.)

- BEAUDOIN Gaston, B.Com., M.Com., C.A. (Sherbrooke) comptable agréé à Sherbrooke BISSON Serge, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Asbestos
- BOUCHER Jean, LL.L. (Laval), registrateur à Sherbrooke
- CORBEIL Pierre, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Asbestos
- DION Pierre-Marie, B.A., LL.L., Dipl.D.N (Sherbrooke), notaire à Cowansville
- FORTIN Clément, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke GAGNON-TREMBLAY Monique, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Ascot Corner LILKOFF Lubin, LL.L. (Paris), LL.L., D.E.S. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (section droit civil)
- LAMOUREUX Michel, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke
- MORIN Josée, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Arthabaska
- OUELLET Denis, B.A., B.Sc.A. (Laval), arpenteur géomètre à Sherbrooke
- PLAMONDON André, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Granby
- ROBERT Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Granby
- SIMARD André, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke
- SYLVESTRE Jean, B.A., LL.L. (Laval), notaire à Sherbrooke
- THIBODEAU Vincent, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke

Professeurs (Programme d'échange droit civil - common Law)

ARCHIBALD Bruce P., B.A., M.A., LL.B. (Dalhousie), LL.M. (Columbia) professeur à la Faculté de droit, University of Dalhousie (Halifax)

GIBSON Dale R., B.A., LL.B. (Manitoba), LL.M. (Harvard), professeur à la Faculté de droit, University of Manitoba (Winnipeg)

MOREL André, B.A., M.A., LL.L. (Montréal), Docteur en droit (Paris) professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

SAMEK Robert A., B.A., LL.B., M.A., M.Lit. (Cambridge) M.Com. (Melbourne) professeur à la Faculté de droit, University of Dalhousie (Halifax)

#### Chargés de travaux dirigés

BELLAVANCE Paul-Marcel, avocat à Sherbrooke BELHUMEUR Jean, avocat à Sherbrooke BUREAU Martin, avocat à Sherbrooke CHAPDELAINE Conrad, avocat à Sherbrooke LAVOIE Colette, avocat à Sherbrooke LEBLOND Claude, avocat à Sherbrooke MONTPLAISIR Marc, avocat à Sherbrooke

## Conférenciers invités 1978-1979

BAR-NAVI Elie, professeur d'histoire, Université de Tel-Aviv, Israël

BATIFFOL Henri, agrégé des Facultés de droit de France, professeur à l'Université de Paris.

BLAIN Yvan, sous-ministre adjoint aux relations de travail, Ministère du Travail du Québec

BOILY Pierre, avocat à Sherbrooke, Bâtonnier du district de St-François 1978-1979 BOULAIS Jean-François, avocat, Ministère de la Justice du Québec

BOURASSA Robert, ex-premier ministre du Québec et professeur à l'Université Johns Hopkins

BRAZEAU Claude, avocat, Ministère de la Justice du Québec

DE COSTER Robert, Président de la Régie de l'Assurance-automobile du Québec DUMONT Hélène, professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

FOX Francis, ex-solliciteur général du Canada et député d'Argenteuil - Deux-Montagnes

GILBERT Jean-Paul, Commissaire principal, Commission nationale des libérations conditionnelles, Ottawa

LAFONTAINE Yves, avocat, Président de la Commission des services juridiques du Québec

LeBEL Hélène, avocate, Jasmin & Associés, Montréal

LEGER Marcel, l'Honorable ministre délégué à la protection de l'environnement, Gouvernement du Québec

LEMAY Jacques, avocat, directeur du Centre communautaire juridique de l'Estrie LETELLIER Jacques, avocat, Ministère de la Justice du Canada

LUPIEN Jean-Paul, directeur du pénitencier de Cowansville

MOREL André, professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

MORIN Claude, l'Honorable ministre chargé des relations intergouvernementales, Gouvernement du Québec

MORIN Luc, psychiatre, C.H.U.S. (Sherbrooke)

PARIZEAU Alice, agrégée de recherche, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal

PEPIN Guy, avocat à Montréal, Bâtonnier du Québec 1978-1979

PEPIN Marcel, ex-président de la C.S.N.

PIGEON Serge, maison de transition, Sherbrooke

THERRIAULT Gilles, juge au tribunal de la jeunesse à Sherbrooke

VAN HOUTTE Christian, directeur des relations industrielles Canadair, Montréal WEESE Robert, directeur du service des affaires intergouvernementales, Saskatchewan

Juges et avocats invités à l'occasion des procès simulés BEAUCHEMIN Michel, avocat à Sherbrooke BOILY Pierre, avocat à Sherbrooke BOUCHARD Paul, avocat à Sherbrooke DUBE Laurent, juge à la Cour provinciale de Sherbrooke FOURNIER Roch, avocat à Sherbrooke FRECHETTE Raynald, avocat à Sherbrooke GAUDETTE Jocelyn, avocat à Sherbrooke GOBEIL Albert, Juge au Tribunal de la Jeunesse à Sherbrooke HACKETT John, avocat à Sherbrooke LANDRY Guy, avocat à Sherbrooke MONTY René A., avocat à Sherbrooke NORMANDIN Louis, avocat à Granby PERRON Jean-Roch, avocat à Sherbrooke PINARD Michel, avocat à Sherbrooke VEILLEUX Roland, avocat à Sherbrooke WALSH Thomas, avocat à Sherbrooke

Juges au procès simulé en Droit international Jessup 1979 (Phase canadienne)
ARBOUR Maurice, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval

BERNIER Yvan, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval BROWN Craig, professeur à la Faculté de droit, University of Western Ontario, London, Ontario

DAVIDSON Paul J., professeur, Département de droit, Carleton University, Ottawa DEMERS Jacques, Direction de la consultation juridique, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa

DE MESTRAL Armand, professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill DUPLE Nicole, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval EMANUELLI Claude, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke FELDFHUSEN Bruce, professeur à la Faculté de droit, University Western Ontario, London, Ontario

FLEMING Donald J., professeur à la Faculté de droit, University of New Brunswick, Fredericton, N.-B.

FORTIN Carrier, l'Honorable juge, Cour supérieure du Québec à Sherbrooke GOLD Edgar, professeur, Faculté de droit, Dalhousie University, Halifax, N.-E. GRAHAM William C., membre de l'étude légale Fasken and Calvin, Toronto GRENON Jean-Yves, diplomate en résidence à l'Université Laval GROFFIER-ATALA Ethel, professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill HERTZ Michael T., professeur, Faculté de droit, University of Maine HUMPHREY John P., professeur retraité en résidence à l'Université McGill IANNI Ronald W., doyen de la Faculté de droit, Université of Windsor, Ontario JACOMY-MILETTE Annemarie, directeur de l'information et de la recherche, Centre

québécois des relations internationales, Université Laval KOS-RABCEWICZ-ZUBKOWSKI Louis, professeur, Département de criminologie à l'Université d'Ottawa

KRAUSS Michel, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke LETTE Raymond, c.r., avocat, membre de l'étude de Lette et associés, Montréal et Paris

LOW Martin, direction des Affaires constitutionnelles, administratives et internationales au Ministère de la Justice à Ottawa

MARVIN Charles A., chargé de cours à la Faculté de droit, section Common Law, Université d'ottawa et membre de la Commission de réforme du droit

MARCEAU Louis, l'Honorable juge, division de première instance, Cour fédérale du Canada

MAZER Brian M., professeur, Faculté de droit, University of Windsor, Ontario McRAE Donald M., professeur, Faculté de droit, University of British Columbia, Vancouver

MENEZES Julio, professeur, Faculté de droit, University of Windsor, Ontario MORRIS Gerald L., professeur, Faculté de droit, University of Toronto PEEL David, Bureau des Affaires économiques, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa

PERRET Louis M.H., professeur, Faculté de droit, section de droit civil, Université d'Ottawa

PHARAND Donat, professeur, Faculté de droit, section de droit civil, Université d'Ottawa

POURCELET Michel, conseiller juridique à l'Organisation de l'aviation civile internationale, Montréal

PRATTE Yves l'Honorable juge, Cour suprême du Canada

SAMSON Jean K., directeur du Service juridique, Ministère des Affaires intergouvernementales, Gouvernement du Québec

SIMMONDS Ralph, professeur, Faculté de droit, University of Windsor, Ontario SWAN Judith W.L., professeur, Faculté de droit, section Common Law, Université d'Ottawa

TOTH Thomas, l'Honorable juge, Cour supérieure du Québec à Sherbrooke WEX Samuel, Conseiller juridique, Commission Mixte Internationale, Ottawa

# PROGRAMMES DES ETUDES DU 1ER CYCLE

# BACCALAUREAT EN DROIT \*

Grade: Bachelier en droit (LL.B.)

## PREMIERE ANNEE

TRIMESTRE	D'AUTOMNE 1979	TRIMESTRE	D'HIVER 1980
ICI 1013	Obligations I	ICI 1023	Obligations II
ICI 1033	Biens et prescription	ICI 1053	Contrats spéciaux I
ICI 1043	Personnalité juridique	ICI 1073	Responsabilité civile
	et famille	IPU 1023	Droit pénal I
ICI 1083	Procédure civile I	IPU 1073	Droit constitutionnel II
IPU 1013	Droit constitutionnel I		

## DEUXIEME ANNEE

TRIMESTRE	D'AUTOMNE 1979	TRIMESTRE	D'HIVER 1980
ICI 2093	Successions	DTD 2013	Travaux dirigés
ICI 2113	Régimes matrimoniaux	ICI 2063	Sûretés réelles et
	et libéralités		personnelles
ICI 2143	Preuve et publicité	ICI 2133	Procédure civile II
IPU 2033	Droit pénal II	ICO 2013	Droit des sociétés
IPU 2053	Droit administratif		et compagnies
•	général I	IPU 2043	Droit international public
		ISO 2013	Droit du travail

## TROISIEME ANNEE

TRIMESTRE	D'AUTOMNE 1979	TRIMESTRE	D'HIVER 1980
ICI 3103	Droit international 'privé I	ICO 3023	Commercialité des actes et effets négociables
ICO 3033	Faillite et liquidations	ICO 3043	Contrats spéciaux II
IPU 3063	Droit fiscal I	IPU 3043	Droit administratif II
OCI 3173	Droit de la protection du	OCI 3013	Droit médical
	consommateur I	OCI 3033	Les droits de l'enfant
OCO 3053	Organisation financière de	OCO 3103	Droit fiscal II
	1'entreprise	OCO 3143	Droit fiscal III
OME 3013	Etude critique du processus	OCO 3153	Droit du transport .
	judiciaire	OPU 3073	Libertés publiques
OPU 3083	Droit pénal III	OPU 3193	Droit des transactions
OPU 3143	La loi et la psychiatrie		internationales
OPU 3153	Droit de l'environnement	OPU 3203	Droit constitutionnel II
OPU 3173.	Droit des communications	OPU 3213	Droit pénal IV
OPU 3183	Droit des organisations et	OPU 3223	Droit international
	des relations économiques		de la santé
	internationales		
OSO 3043	Droit social		
050 3063	Droit du travail II		

Le programme d'études proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1978-1979.

## DESCRIPTION DES COURS

Remarque préliminaire: Le code utilisé en regard de chacun des titres de cours s'interprète comme suit: la première lettre révèle si l'enseignement est obligatoire (I) ou optionnel (0); les 2 autres lettres indiquent à quel domaine se rattache le cours: droit civil (CI), droit public (PU), droit social (SO), droit commercial (CO), méthodologie (ME).

Le premier chiffre situe le cours dans l'une des 3 années du programme; les 2 autres chiffres révèlent l'ordre assigné au cours parmi les cours obligatoires ou optionnels du domaine juridique auquel il appartient; le dernier chiffre donne le nombre de crédits affectés à l'enseignement.

Ainsi le code ICO 2033 indique qu'il s'agit d'un cours obligatoire de deuxième connée, qu'il est le troisième cours de droit commercial obligatoire, et qu'on lui alloue 3 crédits.

## COURS OBLIGATOIRES

#### DROIT CIVIL

ICI 1013 ét 1023 DROIT DES OBLIGATIONS — Le domaine des obligations: aspect économique et aspect juridique. Sources et facteurs d'évolution du Droit québécois des obligations. Le contrat: sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats: la gestion d'affaires, la répétition de l'indû et l'enrichissement sans cause. Les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. — Volumes obligatoires: polycopié préparé par les professeurs Marcel Guy, Marcel Dubé et Alain Bernardot; Traité élémentaire de droit civil sur LES OBLIGATIONS, par le professeur Jean-Louis Baudouin.

Professeurs: Danielle CODERE, Marcel DUBE, Michel KRAUSS, Madeleine DRAPEAU, Jean PINEAU

ICI 1033 BIENS ET PRESCRIPTION — La classification des biens; les droits réels principaux; la prescription acquisitive et extinctive. — Méthode de travail: polycopié, recueil d'arrêts, discussions en classe, analyse de cas pratiques.

Professeurs: Jacques AUGER, Robert P. KOURI, François FRENETTE, Ann ROBINSON

ICI 1043 DROIT DES PERSONNES ET DROIT DE LA FAMILLE — Première partie: Droit des personnes; la personnalité juridique; le nom; le domicile; les actes de l'état civil; l'absence; la disparition; droit, pouvoir et capacité (analyse et distinction); la protection des personnes incapables (la minorité et l'interdiction); organisation du système de protection; fonctionnement du régime de protection.

Deuxième Partie: Droit de la famille; le mariage (formation, nullité); effets du mariage dans les rapports entre époux; la séparation de corps et le divorce; effets de la séparation de corps et du divorce (garde des enfants, pension alimentaire); l'union libre (perception par le droit positif); la filiation légitime, naturelle et adoptive; établissement, preuve et contestation du lien de filiation; les rapports parents-enfants (effets patrimoniaux et extra-patrimoniaux, l'autorité parentale).

Professeurs: Claude BOISCLAIR, Georges MURE

ICI 1053 CONTRATS SPECIAUX I — Etude et analyse de la réglementation des contrats suivants: la vente, les contrats semblables à la vente, le louage de choses (incluant les dispositions pertinentes de la Loi de la protection du consommateur et de la Loi pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires). Le louage d'ouvrage (contrats d'entreprise). — Le mandat. — Le dépôt.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Claude BOISCLAIR, Danielle CODERE

ICI 1073 RESPONSABILITE CIVILE — Le cours de responsabilité civile étudie principalement: le régime de responsabilité délictuelle créé par les articles 1053 à 1056-c du Code civil; les exceptions de plus en plus nombreuses imposées à ce régime par des lois particulières, notamment la loi des accidents du travail, la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et la loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le régime de responsabilité contractuelle créé par les articles 1065, 1070 à 1078 et autres articles connexes du Code civil, dans ses relations et ses distinctions avec le régime de responsabilité délictuelle.

Professeurs: Claude FABIEN, Robert P. KOURI, Thérèse ROUSSEAU-HOULE

ICI 1083 PROCEDURE CIVILE I — Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la mise en oeuvre judiciaire d'un droit. Le cours est divisé en thèmes: Introduction au pouvoir judiciaire; le tribunal; le juge en chambre et le protonotaire; la plaidoirie écrite en matière civile; la compétence juridictionnelle du tribunal civil; la naissance de la demande en justice; la contestation de la demande en justice; la préparation de la preuve et de l'instruction; l'instruction de la cause; les incidents concernant les parties ou les personnages de l'organisation judiciaire; les causes par défaut et procédures particulières. Les étudiants sont appelés à apporter des solutions à des cas pratiques et à rédiger des procédures judiciaires.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Roger DURAND, Fernand POUPART

ICI 2063 SURETES REELLES ET PERSONNELLES — Le cours sur les sûretés a pour but de familiariser l'étudiant aux différentes sortes de garanties qu'un débiteur peut fournir à son créancier ou que la loi accorde à un créancier. Ainsi, l'étudiant se familiarisera avec des garanties telles que l'hypothèque, le gage avec ou sans dépossession, le droit de rétention, les privilèges mobiliers et immobiliers et certaines garanties de droit statutaire.

Professeurs: Jacques AUGER, Michel POIRIER

ICI 2093 SUCCESSIONS — Préparation de la succession: donations à cause de mort, testaments, substitutions. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle: ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc.

Professeurs: Camille CHARRON, Jeffrey TALPIS

ICI 2113 REGIMES MATRIMONIAUX ET LIBERALITES — a) Les régimes matrimoniaux — Principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur. Formation, fonctionnement et extinction des 3 régimes spécifiquement réglementés par le législateur: la société d'acquêts, la communauté de meubles et d'acquêts ét la séparation de biens.

b) Les donations — Ce cours est une analyse des donations entre vifs en général et des donations par contrat de mariage.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Jean GAGNON

ICI 2133 PROCEDURE CIVILE II — Le cours comprendra 3 parties principales: le jugement, les voies de recours et les voies d'exécution. Dans la lre seront étudiés la classification, les règles et les effets du jugement. Une fois le jugement rendu, la partie insatisfaite doit avoir la possibilité d'exercer une voie de recours contre le jugement. S'offriront à elle les voies de rétractation ou les voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel feront l'objet de la 2e partie. La dernière partie du cours sera consacrée aux voies d'exécution du jugement. Y seront étudiées les mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement, et les mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière qu'elle soit entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Professeurs: Léonard BERGERON, Denis FERLAND, Hubert REID

ICI 2143 PREUVE CIVILE ET PUBLICITE — Preuve civile: on s'intéresse d'abord à des notions générales concernant notre système de preuve, le fardeau de la preuve, l'objet de la preuve. Ensuite, on procède à une description de procédés de preuve: la preuve par écrit, la preuve testimoniale, l'aveu et la présomption. Suit, l'analyse des règles de recevabilité de ces moyens de preuve et des problèmes de la sanction des règles de preuve.

Professeurs: Jean-Louis DUBE, Claude FABIEN

Publicité: Description des registres de l'état civil. Nature et caractère de l'enregistrement des droits, réels ou autres. Organisation matérielle: cadastre, registres, modes d'enregistrement. Devoirs et responsabilité du registrateur.

Règles de fond: domaine de l'enregistrement, personnes affectées, effets, rangs des droits réels. Radiation des droits. Influences de la publicité sur le droit privé et public, provincial et fédéral. La publicité en droit comparé.

Professeurs: Camille CHARRON, Jean GAGNON

ICI 3103 DROIT INTERNATIONAL PRIVE I — Etude des solutions législatives et jurisprudentielles aux problèmes des conflits de lois et de juridiction.

Professeurs: Ethel GROFFIER-ATALA, Jeffrey TALPIS

#### DROIT COMMERCIAL

ICO 2013 DROIT DES SOCIETES ET COMPAGNIES — Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec le régime juridique applicable aux entreprises à but lucratif. Le cours est divisé en thèmes: Introduction; présentation des diverses formes juridiques d'organisation d'une entreprise à but lucratif; les sociétés du Code Civil; le nom, le siège social, la capacité, les objets et les pouvoirs de la corporation; les aspects financiers de la corporation; les emprunts et le capital-actions; les actionnaires; les administrateurs; le contentieux corporatif; la constitution et l'organisation des corporations selon la Loi des compagnies du Québec et selon la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes; les changements aux corporations; l'union et la fin des corporations. On trace aussi un bref aperçu du régime juridique applicable aux corporations sans but lucratif. Les étudiants sont appelés à apporter des solutions à des cas pratiques.

Professeurs: Roger DURAND et Normand RATTI

ICO 3023 COMMERCIALITE DES ACTES ET EFFETS NEGOCIABLES — lre partie: Analyse de la loi des lettres de change, étude de la lettre de change, du chèque et du billet à ordre; conditions de formation; modes et effets de la négociation; qualité, droits et obligations des parties; libération.

2e partie: Opportunité de la distinction droit civil; droit commercial; analyse des critères de la commercialité; étude des actes de commerce (critère de leur existence

Professeurs: Georges MURE, Lubin LILKOFF

ICO 3033 DROIT DE LA FAILLITE ET DES LIQUIDATIONS — Etude critique des sources et méthodologie. Fonctions de, ce droit. Structures administratives et judiciaires. Liquidation volontaire et forcée des patrimoines. Le concordat. Droit et obligations des parties. Liquidations des compagnies solvables et insolvables.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Jacques DESLAURIERS

ICO 3043 CONTRATS SPECIAUX II - Les Assurances:

- 1. Historique et notions techniques.
- 2. Principes généraux applicables aux différentes sortes d'assurances: caractéristiques et éléments fondamentaux de ce contrat.
- Principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance-incendie, à l'assuranceresponsabilité et à l'assurance-automobile.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Gaétan GRENIER

#### DROIT PUBLIC

IPU 1013 DROIT CONSTITUTIONNEL I — a) Introduction consacrée à la notion de constitution et aux sources du droit constitutionnel en général et à la genèse de la constitution canadienne. b) Principes fondamentaux du droit constitutionnel canadien, abstraction faite du fédéralisme: représentativité, responsabilité, souveraineté, légalité... c) Institutions parlementaires, gouvernementales et administratives et processus législatif. d) Les droits fondamentaux sous la constitution canadienne et sous la déclaration canadienne des droits de l'homme.

Professeurs: Maurice ARBOUR, Claude EMANUELLI, René PEPIN

IPU 1023 DROIT PENAL I — Général: sujet, intérêt, but, domaine, origine et évolution du droit pénal canadien. Les éléments de l'infraction. Les principes de base, les moyens de défense et les parties aux infractions. — Ouvrages recommandés: "Criminal Law - The General Part" par G. Williams, 2nd Ed. 1961: "Le Mens Rea en droit pénal canadien" par le professeur J. Fortin. — Méthodologie: cours magistral. — Spécial: étude détaillée des principales infractions concernant l'ordre public, l'administration de la justice, la sexualité, les jeux et paris, les atteintes à l'intégrité personnelle, aux droits de propriété et aux biens. — Méthodologie: droit pénal appliqué aux cas pratiques commentés aux cours.

Professeurs: Richard CREPEAU, Hélène DUMONT, René TRUCOTTE

#### IPH 1073 DROIT CONSTITUTIONNEL II

- 1. Principes fondamentaux du fédéralisme et fédéralisme canadien.
- Principes généraux du partage des compétences législatives: exclusivité et exhaustivité du partage, pouvoir général, pouvoir résudiaure, pouvoirs énumérés, pouvoir déclaratoire... La qualification constitutionnelle et le procès constitutionnel.
- L'état du partage sur certains sujets législatifs: la taxation, le transport et les communications, le droit criminel, la propriété et les droits civils, le commerce.

Professeurs: Pierre BLACHE, René PEPIN, André TREMBLAY

IPU 2033 DROIT PENAL II — Etude de règles de preuve et de procédure en matière pénale. Il comporte l'analyse des principales dispositions du Code criminel, de la Loi de la preuve du Canada, de certaines lois provinciales à caractère pénal et l'incidence du droit des libertés fondamentales dans ce domaine.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2043 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC — 1re partie: sujets du droit international public. — L'état souverain, ses éléments constitutifs: territoire et l'extension de la compétence territoriale, population (statut des nationaux et des étrangers), organes des relations extérieures (suprêmes, diplomatiques et consulaires) et leur statut particulier à l'étranger; corollaire de l'existence d'un état souverain: reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'Etats. Autres sujets du droit international - organisations internationales, composantes de l'Etat fédéral.

2e partie: sources du droit international. — Coutume internationale. Traités internationaux: leur conclusion et exécution. Décision des organisations internationales et actes unilatéraux. Valeur du droit international dans l'ordre juridique interne canadien.

3e partie: objets de la réglementation internationale. — Coopération internationale; domaine international (haute mer, air et espace cosmique); domaines nationaux (droits de l'homme); domaines de collaboration internationale (économique, transports et communications, culture et science). Conflits internationaux: règlement pacifique, diplomatique et judiciaire, règlement par l'usage de la force licite et illicite, droit des conflits armés et de neutralité.

Professeurs: Maurice ARBOUR, Claude EMANUELLI, Stanislas SLOSAR

IPU 2053 DROIT ADMINISTRATIF GENERAL I — Organisation de l'administration fédérale et provinciale (rappel). Actes unilatéraux (règlementaire, administratif, judiciaire, quasi-judiciaire, ministériel) et bilatéraux de l'administration. Contrôle interne (hiérarchique et de tutelle) et externe (parlementaire et judiciaire) de l'administration.

Professeurs: Jean-Denis GAGNON, Jean-Marie LAVOIE

IPU 3063 DROIT FISCAL I — Objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu ainsi que les principaux éléments et déductions du revenu provenant des différentes sources, i.e. charge et emploi, bien, entreprise, gains et pertes en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication en matière fiscale.

Professeurs: Pierre DUSSAULT, Marc JOLIN

IPU 3093 DROIT ADMINISTRATIF II — Introduction; aperçu général du système municipal québécois; infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale; les pouvoirs de la municipalité; l'aménagement du territoire; les finances minicipales; le contrôle de la municipalité; les problèmes de restructuration.

Professeurs: Lorne GIROUX, Michel POIRIER

## DROIT SOCIAL

ISO 2013 DROIT DU TRAVAIL I — lre partie: Etude du contrat individuel de travail et de la convention collective. Analyse du système de négociation collective, des notions d'employeur et d'association de salariés, des mécanismes de formation et d'accréditation de l'association des salariés. Description du déroulement du processus de négociation et des impasses qui mènent à la grève, au lock-out ou à l'arbitrage de différents. Etude de la convention collective de travail, but ultime de tous ces mécanismes juridiques.

2e partie: On traitera de la détermination étatique des conditions de travail. On analysera une série de lois, telles la loi du salaire minimum et la loi sur la discrimination dans l'emploi.

3e partie: Il sera fait une analyse des systèmes de détermination mixte des conditions de travail, c'est-à-dire des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction.

Professeurs: P.E. BILODEAU, Jean-Louis DUBE

## COURS OPTIONNELS

## DROIT CIVIL

OCI 3013 DROIT MEDICAL — Exceptionnellement, ce cours est divisé en deux grandes parties - la première portant sur la responsabilité médicale et la deuxième, sur des problèmes de médecine moderne.

- La responsabilité médicale Nous examinons le fondement de la responsabilité médicale - la faute médicale i.e. son appréciation, le fardeau de la preuve avec surtout le problème des présomptions de fait. Ensuite, nous abordons la nature juridique de la responsabilité médicale et hospitalière, tant sur les plans délictuel que contractuel.
- 2) La médecine moderne Nous devrions normalement traiter de cinq grands sujets i.e. l'inviolabilité de la personne humaine, la stérilisation chirurgicale, la transplantation, l'expérimentation et l'avortement.

Professeur: Robert P. KOURI

OCI 3033 LES DROITS DE L'ENFANT — Introduction générale aux droits fondamentaux de l'enfant - (Le soutien économique, la protection physique et psychologique, l'éducation socio-familiale). Le cours porte sur divers aspects spécifiques des droits de l'enfant: l'évaluation de la protection patrimoniale de l'enfant; les preuves modernes et scientifiques en matière de recherche de filiation; les droits et les besoins de l'enfant en matière de garde physique ou légale (les diverses tendances dans ce domaine sur l'autorité parentale et l'intérêt de l'enfant; la conception temporaire de la garde et de l'enfant "propriété biologique"; les critères particuliers pour décider de la garde; la consultation de l'enfant; l'interrogatoire traditionnel et l'expertise psychosociale) l'enfant maltraité; la représentation de l'enfant par avocat; les droits de visite.

On procédera aussi à l'étude des divers textes du Projet de Code civil en rapport avec les droits de l'enfant.

Professeur: Claude BOISCLAIR

OCI 3173 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR I — Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur. Etude des différentes sections de la loi et des règlements (formation de contrats, exécution, garanties, publicité, vendeurs itinérants, sanctions civiles et pénales) en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Etude particulière du rôle et des pouvoirs de l'Office de la protection du consommateur et du Conseil de la protection du consommateur. Ce cours permettra enfin, à titre subsidiaire, de prendre connaissance de l'existence de diverses législations tant fédérales que provinciales concernant la protection du consommateur.

Professeurs: Jacques LEMAY, Guy MORIN

#### DROIT COMMERCIAL

OCO 3053 ORGANISATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE — Aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise et étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur les différents moyens ouverts aux entreprises incorporées: v.g. financement par l'émission d'actions, de débantures ou d'obligations. De plus, certaines autres opérations financières seront étudiées, telles l'achat et la vente d'actions ou d'actifs, les fusions et les offres de prises de contrôle ("Take Over Bids").

Professeur: Normand RATTI

OCO 3103 DROIT FISCAL II — Ce cours qui est un prolongement du cours Droit fiscal I, comporte l'examen des dispositions fondamentales de la Loi de l'impôt sur le revenu portant principalement sur le régime fiscal général applicable aux corporations et à leurs actionnaires, soit:

- Les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus: régime général d'imposition, réduction d'impôt à l'égard des bénéfices de fabrication et de transformation, déduction aux petites entreprises, traitement du revenu de placements et des dividendes reçus par les corporations privées; Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires: dividendes réels et réputés, distribution des surplus antérieurs à 1972, dividendes en capital:
- Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires: transfert d'actifs à une corporation, remaniements de capital, fusions, échanges et conversions d'actions.

Professeur: Pierre DUSSAULT

OCO 3143 DROIT FISCAL III — (Impôts relatifs au décès et aux transferts de biens). — Impôts fédéral et provincial sur le revenu applicables lors et à la suite du décès d'un contribuable. Analyse du traitement fiscal, au décès, des diverses catégories de biens pouvant affecter les impôts sur le revenu à payer par le "de cujus", sa succession, les fiducies créées par son testament et par ses bénéficiaires. — Eléments d'imposition des successions et des fiducies. — Eléments de planification testamentaire et "post-mortem". Analyse des fondements et des aspects techniques de la Loi sur les droits successoraux (Projet de loi no 51) et de l'impôt sur les dons.

Professeur: Marc JOLIN

OCO 3153 DROIT DU TRANSPORT — Problèmes constitutionnels et administratifs en matière de transport terrestre, maritime et aérien. Transport terrestre: textes législatifs applicables au transport routier et ferroviaire (passagers et marchandises). Transport maritime: notions élémentaires sur le contrat d'affrètement et sur le contrat de transport de marchandises sous connaissement (sur le plan national et international). Transport aérien: notions élémentaires sur le transport aérien de personnes et de marchandises, sur le plan national et international.

Professeur: Jean PINEAU

#### METHODOLOGIE

OME 3013 ETUDE CRITIQUE DU PROCESSUS JUDICIAIRE — A distinguer d'un cours de droit judiciaire ou de procédure civile, ce cours vise à décrire et à critiquer le processus judiciaire en amenant l'étudiant à se poser les questions fondamentales: que se passe-t-il dans la tête du juge sur le banc, quels facteurs interviennent dans l'élaboration d'un jugement, le juge crée-t-il le droit ou se contente-t-il de l'interpréter, et ultimement, qu'est-ce que le droit? Il s'agit au départ d'une réflexion théorique qui cependant débouche rapidement sur l'étude de facteurs concrets qui conditionnent le processus judiciaire: la controverse opposant le système inquisitoire et le système contradictoire, la fonction de la jurisprudence, la concaissance judiciaire, l'exercice de la discrétion judiciaire, la discipline des juges, le contrôle du processus judiciaire, etc.

Professeur: Claude FABIEN

#### DROIT PUBLIC

OPU 3073 LIBERTES PUBLIQUES — Le cours comprendra 3 parties. La 1re, par 1e recours à l'analyse législative et judiciaire, visera quelques questions concernant le statut de la Déclaration canadienne des droits de l'homme et de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et certains principes fondamentaux relatifs à leur application.

La 2e partie sera consacrée à l'analyse de quelques arrêts, ayant précisé le contenu de certains des droits et libertés mentionnés dans les lois précitées.

La dernière partie comprendra une étude du droit à "l'égalité devant la loi" sous la Déclaration canadienne; un examen de la norme antidiscriminatoire sous la Charte des droits et libertés de la personne et la Loi canadienne sur les droits de la personne, et une étude des aspects constitutionnels et procéduraux des systèmes spécifiques mis en place sous ces deux lois pour lutter contre certaines discriminations.

Professeur: Pierre BLACHE

#### OPU 3083 DROIT PENAL III ---

- A -Introduction à la preuve: synthèse des notions acquises en Droit pénal général et spécial, ainsi qu'en Procédure.
- B -La preuve proprement dite:
  - a) la Loi sur la preuve au Canada
  - b) les Règles de preuve et de pratique
  - c) les appels.

Professuer: Richard CREPEAU

OPU 3143 LA PSYCHIATRIE ET LE DROIT — Introduction: la psychiatrie, la santé mentale et les maladies mentales; la Cour du Bien-Etre Social et la psychiatrie; le droit civil et la psychiatrie; le droit criminel et la psychiatrie; l'évaluation psychiatrique, le témoignage psychiatrique.

Professeur: Pierre GAGNE

OPU 3153 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT — Le problème de la gestion du milieu. Environnement, conservation et intérêt public. Droit et protection de l'environnement. Compétences constitutionnelles des différents ordres de gouvernements en matière d'environnement. Droit de propriété et écologie. Troubles de voisinage. Démocratie, participation et environnement. Fiscalité et protection de l'environnement. Les rapports d'impact. Les aspects internationaux de la protection de l'environnement. Le cours vise à éveiller l'étudiant aux problèmes et à le faire réfléchir aux solutions possibles. La méthode utilisée sera essentiellement socratique, requérant de la part de l'étudiant une lecture préalable de textes subséquemment discutés en classe.

Professeur: Michel BOIRIER

OPU 3173 DROIT DES COMMUNICATIONS — Prolongement du cours de base en droit administratif, ce cours est centré presque exclusivement sur la radiodiffusion, i.e. la radio et la télévision, et examine le fonctionnement des organismes (fédéral et provinciaux) de règlementation de ce secteur, soit le CRTC et la Régie des services publics du Québec. Seront abordés, entre autres, les thèmes suivants: les critères d'émission des permis, les pouvoirs du CRTC et la procédure lors des audiences publiques; la concentration de la propriété dans les média; l'accès du public aux ondes; la télévision par câble; le droit à l'intimité et les média; la propriété intellectuelle et les média; la publicité sur les ondes; le débat constitutionnel...

Professeur: René PEPIN

OPU 3183 DROIT DES ORGANISATIONS ET DES RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES — Le cours comporte 2 parties distinctes: la lre est consacrée aux organisations internationales en général présentées comme différents types de mécanismes facilitant la coopération entre les états. On y aborde successivement leurs structures, leurs modes de fonctionnement et leurs movens d'action.

La 2e partie porte sur la façon de réglementer et d'administrer les relations économiques interétatiques. On y examine le régime général du commerce (v.g. égalité du traitement douanier et élimination de la discrimination commerciale); les régimes particuliers de celui-ci (unions douanières, arrangements relatifs aux matières premières, etc.); le régime monétaire international et les systèmes d'assistance économique internationale.

Professeur: Stanislas SLOSAR

OPU 3193 DROIT DES TRANSACTIONS INTERNATIONALES — Détermination des sources de renseignements sur les transactions internationales.

- Etude des modalités non négociables d'une transaction internationale: Régime douanier canadien - Mesures incitatives aux transactions internationales (subventions et crédits à l'exportation, assurance d'investissements à l'étranger, ententes et groupements autorisés aux fins de commerce extérieur) - Mesures restrictives applicables aux transactions internationales: (interdiction et restriction liées à la qualité de biens, imposition douanière, compensatoire et exceptionnelle, limitations des investissements étrangers, pratiques restrictives illicites du commerce extérieur...).

- Etude des modalités négociables d'une transaction internationale: Clauses commerciales - Clauses monétaires et financières - Clauses juridiques.

Professeur: Stanislas SLOSAR

OPU 3203 DROIT CONSTITUTIONNEL II — Le cours porte sur l'étude du partage des compétences législatives entre le Fédéral et les membres de la Fédération au Canada. Le cours débutera par un examen de la situation du fédéralisme canadien dans le cadre du fédéralisme en général.

Après avoir dégagé de la jurisprudence les principes d'interprétation applicables au partage des compétences, tel qu'effectué par 1'A.A.N.B. 1867, quelques grands domaines de la législation seront étudiés spécifiquement; à titre d'exemples, mentionnons: le domaine économique, les communications et l'administration de la justice. A la fin du cours l'étudiant devra identifier les grandes règles de l'interprétation judiciaire au Canada, ainsi que les différents domaines de législation qui appartiennent respectivement, de par la Constitution canadienne, aux deux ordres de gouvernements fédéral et provincial.

Professeur: Nicole DUPLE

OPU 3213 DROIT PENAL IV — L'objet de ce cours est d'étudier et d'analyser les droits et obligations des personnes déclarées coupables par une cour de justice criminelle. Plus spécifiquement, le cours portera sur les droits des détenus au regard de la Loi sur les pénitenciers, de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, de la Loi sur les prisons et les maisons de correction, de la Loi sur le casier judiciaire, de la Loi sur les jeunes délinquants, de la Loi sur la protection de la jeunesse. La seconde partie du cours traitera essentiellement du sort réservé au condamné par les lois de portée générale pouvant avoir une incidence sur la ré-insertion sociale du condamné, c'est-à-dire les stigmates légaux et sociaux d'une condamnation.

Professeur: René TURCOTTE

OPU 3223 DROIT INTERNATIONAL DE LA SANTE — Le cours est organisé autour de la définition donnée par l'Organisation mondiale de la Santé: "Etat de complet bienêtre physique, mental et social".

lre partie: étude de la protection internationale de l'environnement: sources du droit international de l'environnement et réglementation générale - Réglementation particulière (eaux de mer, eaux douces, air et espace, conservation des ressources biologiques).

2e partie: étude de la coopération internationale relative à l'amélioration des conditions de vue en temps de paix comme en temps de guerre: le rôle de l'O.M.S. et d'autres organisations spécialisées; contrôle sur le trafic des narcotiques; action contre la propagation des épidémies; uniformisation des législations nationales dans le domaine de la santé publique; coopération en matière de catastrophes naturelles; protection des blessés, malades, naufragés, populations civiles en temps de guerre; contrôle de l'utilisation des armes chimiques et bactériologiques.

3e partie: étude de la coopération internationale relative à la promotion de la "dignité humaine": contrôle international de la barbarie entendue au sens de génocide, torture, expérimentation sur des êtres humains.

Professeur: Claude EMANUELLI

DROIT SOCIAL

OSO 3043 DROIT SOCIAL — Etude de la Loi fédérale sur l'ASSURANCE-CHOMAGE et de ses règlements actuellement en vigueur, aînsi que de la Loi québécoise d'AIDE SOCIALE et de ses règlements d'application.

D'autres lois à caractère social pourront aussi être abordées, si le temps le permet. Professeurs: A.-Gilles BRODEUR, André COLLARD, Pierre G. PICARD

OSO 3063 DROIT DU TRAVAIL II — Dans une lre partie, il sera fait une analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi des décrets de convention collective. Dans une 2e partie, beaucoup plus importante, le cours traitera de l'arbitrage de griefs au Québec: juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disciplinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc.

Professeur: Jean-Louis DUBE

#### TRAVAUX DIRIGES

DTD 2013 TRAVAUX DIRIGES DE DEUXIEME ANNEE — Procès simulés - Travaux cliniques et travaux spécialisés. - Dans le but de mettre en application ses connaissances, l'étudiant de 2e année est appelé à participer à l'une ou l'autre des activités académiques complémentaires suivantes:

- Procès simulés: les étudiants engagés dans cette activité assurent la préparation des procédures liant contestation, de même que l'enquête et l'audition d'une affaire civile ou pénale dont les parties comme le litige sont fictifs.
- -. Travaux cliniques: sous la supervision d'un professuer de la Faculté et d'un avocat d'un centre juridique communautaire, l'étudiant participe à certaines activités juridiques de ce Centre, particulièrement en ce qui concerne la diffusion de l'information juridique, la prévention et le service direct au client.
- Travaux spécialisés: il s'agit d'un programme de rédaction de contrats, d'actes juridiques, d'actes de procédure ou d'opinions légales mené sous la direction d'un professeur. L'étudiant a alors l'occasion de transformer des besoins juridiques spécifiques en un texte juridique cohérent.

## DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (DIPL. D.N.)

Pour s'inscrire au programme de diplôme de droit notarial, le candidat doit être détenteur d'un grade de premier cycle en droit (baccalauréat ou licence en droit) décerné par l'une des universités du Québec ou par l'Université d'Ottawa (section de droit civil), et dont le contenu satisfait aux exigences de la Chambre des Notaires. La promotion est accordée à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60% sur l'ensemble des examens auxquels il a été soumis et pour lesquels il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiant, pour être admis à l'exercice du notariat, doit en plus, se présenter à un examen fait sous le contrôle de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. L'étudiant qui aura obtenu 60% des points sur l'ensemble et des résultats de l'examen de la Chambre des Notaires et de la note inscrite au diplôme de droit notarial sera admis à l'exercice du notariat. Vous trouverez ci-après la liste des cours inscrits au programme.

#### PROGRAMME DES ETUDES \*

#### TRIMESTRE D'AUTOMNE

- ICI 4013 Loi du notariat et expropriation
- ICI 4022 Actes unilatéraux I
- ICI 4032 Contrats I
- ICI 4042 Contrats II
- ICI 4052 Contrats III
- ICI 4062 Contrats IV
- ICI 4122 Droit fiscal I

#### TRIMESTRE D'HIVER

- ICI 4072 Droit fiscal II
- ICI 4082 Examen des titres I
- ICI 4092 Examen des titres II
- ICI 4102 Règlement des successions
- ICI 4112 Actes unilatéraux II
- ICO 4023 Droit corporatif
- ICO 4032 Droit commercial I
- ICO 4042 Droit commercial II

Le programme d'étude proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1978-1979.

## PRIX \*

## PRIX DU BARREAU DU QUEBEC

Décerné à l'étudiant - parmi ceux qui se destinent au Barreau - qui s'est classé premier au terme de ses études de ler cycle.

Récipiendaire: Adrien POULIOT

## PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiant - parmi ceux qui se destinent au Notariat - qui s'est classé premier au terme de ses études de ler cycle.

Récipiendaire: Yvan THERIAULT

#### PRIX CARSWELL COMPANY LIMITED

Accordé à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en deuxième année.

Récipiendaire: Denis NADEAU

## PRIX WILSON ET LAFLEUR LIMITEE

Accordé à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en première année.

Récipiendaire: Guy ACHIM

#### PRIX DU BARREAU DE ST-FRANCOIS

Accordé à l'étudiant de deuxième année qui s'est distingué lors des procès simulés.

Récipiendaires: François BERNATCHEZ, Jean CARON, Gérard DUGRE, Louise LEFEBVRE,

André PROVENCHER

## PRIX CHENIER PICARD

Décerné à l'étudiant qui, au térme d'un concours, s'est distingué par l'excellence de sa dissertation juridique (recherche et rédaction).

Rédipiendaires: ler prix: Rose-Anne PAIEMENT-GIROUX

2e prix: Mariette MELANCON 3e prix: Pierre LACERTE

<sup>\*</sup> Décernés au terme de l'année universitaire 1977-1978.